



TARIFS 2025

EHPAD CECILE BOUSQUET

Annexe au contrat de séjour

Vu le règlement départemental d'aide sociale aux personnes âgées;

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 25 et 26 mars 2025 fixant le taux d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2025;

Vu le décret n°2024-1270 du 31 décembre 2024 relatif aux tarifs afférents à l'hébergement dans les établissements pour personnes âgées dépendantes totalement ou majoritairement habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement;

Vu l'arrêté n° ARR-T1-0156 de M. le Président du Conseil Départemental en date 01/04/2025 autorisant les dépenses et les recettes prévisionnelles de la section tarifaire Hébergement pour l'exercice budgétaire 2025;

Vu la délibération n° 2025-019 du 09/07/2025.

FRAIS DE SEJOUR

Par jour

Hébergement Permanent	Hébergement Aide sociale	Hébergement Temporaire
--------------------------	-----------------------------	---------------------------

Chambre individuelle	81.46 €	74.62 €	81.46 €
Occupation hors séjour	61.46 €	54.62 €	61.46 €
Hébergement en cas d'hospitalisation > 72h	61.46 €	54.62 €	61.46 €
Hébergement en cas d'absence pour convenances personnelles > 72h	71.46 €	64.62 €	71.46 €
Forfait unique d'entretien de l'autonomie	6.07 €	6.07 €	6.07 €

TARIFS DIVERS

Caution	1 000.00 €
Repas invités	9.00 €
Repas du Personnel	4.30 €
Remplacement clés boîte aux lettres	5.00 €
Remplacement clés chambres	45.00 €
Communication téléphonique	Coût réel
Aménagement ou déménagement chambre	50.00 €
Remplacement médaillon d'appel perdu	200.00 €
Réfection peinture de chambre	100.00 €

